



Action de formation  
pour l'aide  
au maintien à domicile



# FORMATIONS

2019

[www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)



FORMATIONS TECHNIQUES

PATHOLOGIES & PROCESSUS INVALIDANTS

RENFORCEMENT DES COMPETENCES

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)

EFFICACITE PROFESSIONNELLE

FORMATIONS MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Conception et design : Marie LABRET-NABARROT (2018)

**AFPAM**  
97, rue Pelleport  
75020 PARIS  
Tel : 01 40 31 11 96  
Fax : 01 40 31 12 00



Comme chaque année, l'**AFPAM** a le plaisir de vous présenter son offre de formation continue pour l'année 2019.

Nos formations privilégient la rencontre de professionnels d'horizons différents : service à la personne auprès d'un public varié (personne âgée, adulte, enfant, handicapé), du secteur public ou privé, collectivités territoriales, secteur associatif...mais également de cadres exerçant dans le secteur d'aide à la personne.

L'intérêt particulier de l'AFPAM d'axer ses réflexions sur des objectifs nationaux dans le secteur médico-social comme la prévention des risques pour les personnes dépendantes, mais également pour les professionnels du domicile, répond aux besoins spécifiques des institutions publiques ou privées et propose des programmes adaptés. Ces formations peuvent être mises en œuvre au sein même de l'AFPAM mais aussi sur site, en Ile-de-France et sur tout le territoire national. Ce sont la richesse des regards sur le même objet et les échanges produits qui nous intéressent alors, ainsi que la co-construction qui en naît lors des formations en intra.

L'AFPAM a ainsi formé un grand nombre de professionnels du médico-social et plus spécifiquement des professionnels du domicile en 2018, auxquels s'ajoutent des apprenants dans nos formations qualifiantes – Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) et Assistant De Vie aux Familles (ADVF) et enfin, dans le cadre de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

La Direction de l'AFPAM

# UN ENGAGEMENT RECONNU

L'AFPAM est qualifié OPQF\*, référencé au DATADOCK (conforme aux exigences qualité des financeurs de la formation continue).

Les formations présentées dans ce catalogue 2019 ont été adaptées et mises en adéquation avec les objectifs de la réforme de la formation professionnelle. Nous avons en effet œuvré pour que les formations s'inscrivent dans un parcours de formation cohérent à l'issue duquel une évaluation des connaissances est validée par les formateurs.

Notre souci de répondre aux besoins en formation des professionnels, des services d'aide à la personne permet d'offrir à chacun un développement des compétences.

Les compétences travaillées sont celles des référentiels du Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES) et du Titre Professionnel d'Assistant De Vie aux Familles (ADVf), mais également celles du certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) et du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES) pour les responsables et les directeurs-trices d'établissement.

Nos dispositifs de formation continue privilégient une approche fondée sur la prise en compte des modalités d'apprentissage. L'ingénierie pédagogique a à cœur de croiser divers publics, situations professionnelles, contenus et méthodes pédagogiques.

Les principes pédagogiques de l'équipe de formateurs s'axent sur :

- **Présenter les objectifs de la formation et les valider**

>> Les stagiaires comprennent ce que la formation peut leur apporter dans leur exercice professionnel.

- **Partir de situations concrètes pour aller vers une approche conceptuelle**

>> Utiliser un langage clair et faire reformuler l'apprenant, proposer des activités par difficultés et des activités participatives.

- **Mettre en confiance les participants**

>> Absence de jugement, incitation à la prise de parole, acceptation du droit à l'erreur, écoute participative et bienveillante.

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur la notion du « CARE » (=prendre soin), une valeur essentielle pour tout professionnel du milieu social sanitaire et médico-social.

La notion de « CARE » ré-ouvre, pour nous, le lien étroit que doit entretenir le formateur avec son stagiaire, le terrain et la formation.

---

\* Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation

# SOMMAIRE GENERAL

FORMATIONS TECHNIQUES

PATHOLOGIES & PROCESSUS INVALIDANTS

RENFORCEMENT DES COMPETENCES

VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)

EFFICACITE PROFESSIONNELLE

FORMATIONS MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

# SOMMAIRE DETAILLE DES FORMATIONS

## FORMATIONS TECHNIQUES

<b>Fiche 1</b> : Cuisine et Nutrition – Module 1	Page 7
<b>Fiche 2</b> : Cuisine et Nutrition – Mise en situation – Module 2	Page 7
<b>Fiche 3</b> : Aider un adulte à la toilette	Page 8
<b>Fiche 4</b> : Geste et Posture – Module 1	Page 8
<b>Fiche 5</b> : Geste et Posture – Module 2	Page 9
<b>Fiche 6</b> : Prévention des risques professionnels	Page 9
<b>Fiche 7</b> : Accompagner à la marche	Page 10
<b>Fiche 8</b> : Simulateur de vieillissement	Page 10
<b>Fiche 9</b> : Prévention et Secours Civiques – Niveau 1 – PSC1	Page 11

## PATHOLOGIES & PROCESSUS INVALIDANTS

<b>Fiche 10</b> : Fragilité psychique, dépression et anxiété chez la personne âgée	Page 14
<b>Fiche 11</b> : Troubles démentiels, maladie d'Alzheimer	Page 14
<b>Fiche 12</b> : Affections neurologiques : Parkinson, SEP, SLA...	Page 15

## RENFORCEMENT DES COMPETENCES

<b>Fiche 13</b> : Accompagner les personnes aidées à l'utilisation du numérique	Page 18
<b>Fiche 14</b> : Accompagner les personnes en fin de vie et au deuil des familles	Page 18

## VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)

<b>Fiche 15</b> : Accompagnement VAE – Niveau V – DEAES	Page 21
<b>Fiche 16</b> : Accompagnement VAE – Niveau V – ADVF	Page 21
<b>Fiche 17</b> : Accompagnement VAE – Niveau IV – DETISF	Page 22
<b>Fiche 18</b> : Accompagnement VAE – Niveau II – DEEJE	Page 22
<b>Fiche 19</b> : Accompagnement VAE – Niveau II – DEASS	Page 23
<b>Fiche 20</b> : Accompagnement VAE – Niveau II – CAFERUIS	Page 23
<b>Fiche 21</b> : Accompagnement VAE – Niveau I – CAFDES	Page 24

## AUTRES FORMATIONS

<b>Fiche 22</b> : Mieux comprendre le handicap	Page 26
<b>Fiche 23</b> : Mieux gérer son temps chez les bénéficiaires	Page 26
<b>Fiche 24</b> : Utiliser les produits d'assistance à la mobilité	Page 27
<b>Fiche 25</b> : Initiation au positionnement (PAP)	Page 27

## FORMATIONS MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Liste de formations sur demande	Page 29
---------------------------------	---------

# FORMATIONS TECHNIQUES

# 2019

**FICHE 1 Cuisine et Nutrition (Module 1)**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Aider les personnes dans leur prise de repas, les associer aux choix des menus, choix des courses.
- Réaliser avec la personne aidée des achats alimentaires adéquats.
- Cuisiner des plats simples aux menus équilibrés en répondant aux exigences d'hygiène alimentaire et des régimes spécifiques.

**Acquisition de compétences**

- Organiser et assurer le suivi de son intervention au cours de la préparation d'un repas (DC2-DEAES)
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco responsabilité (DC2-DEAES)
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien à l'alimentation (DC2-DEAES)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile pour l'aide aux repas

**DUREE DE LA FORMATION**

3 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Conseillère en Economie Social et Familiale *ou*  
 Educateur technique spécialisé cuisine et nutrition

**COUT DE LA FORMATION**

510 € / personne pour les 3 jours de formation

**DATE(S)**

Les 14, 15 et 22 mars 2019

**FICHE 2 Cuisine et Nutrition : Mise en situation (Module 2)**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Mise en situation par des études de cas pratiques que les stagiaires devront mettre en oeuvre.

**Acquisition de compétences**

- Evaluation par le-la formateur-trice de cas pratique.
- Cela donne lieu à une mise en situation concrète (Ex. tirer au sort une étude de cas et démarrer par les courses jusqu'à la préparation du menu).
- L'évaluation portera sur l'organisation, l'hygiène, l'analyse des besoins de la personne, les désirs de la personne, la réalisation du repas.

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile pour l'aide aux repas

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Module 1 obligatoire ou une attestation de formation de validation de connaissances équivalent au Module 1.

**INTEVENANT.E.(S)**

Conseillère en Economie Social et Familiale *ou*  
 Educateur technique spécialisé cuisine et nutrition

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Le 21 mars 2019

**FICHE 3 Aider un adulte à la toilette**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Aider la personne accompagnée à la toilette permet de maintenir son autonomie et de contribuer à vivre à domicile, en tenant compte de ses attentes et de ses besoins dans les actes essentiels du quotidien.

**Acquisition de compétences**

- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien et fonctions d'élimination **(DC2-DEAES)**
- Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité **(DC2-DEAES)**
- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne **(DC2-DEAES)**
- Utiliser les outils spécifiques à l'accompagnement à domicile pour aider la personne dans les actes essentiels du quotidien, dans une logique d'accompagnement ou de suppléance **(DC2-DEAES)**
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés **(DC2-DEAES)**
- Réaliser son intervention en utilisant les moyens d'accompagnement des actes ordinaires de la vie quotidienne dans les conditions optimales de sécurité **(DC2-DEAES)**
- Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités **(DC2-DEAES)**
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco responsabilité **(DC2-DEAES)**

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Infirmier.e.

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne pour les 3 jours de formation

**DATE(S)**

Les 8 et 9 avril 2019

**FICHE 4 Gestes et postures (Module 1)**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Selon le degré d'autonomie de la personne, l'aide au transfert ou au déplacement d'une personne doit être effectué avec le confort et sans douleurs pour la personne mais également pour le professionnel qui l'accompagne.
- Protéger son dos, moyen de protection sans aide technique, utilisation des aides techniques.

**Acquisition de compétences**

- Acquérir les principes d'ergonomie, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort **(DC2-DEAES)**
- Acquérir les techniques de l'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques **(DC2-DEAES)**
- Identifier le besoin de compensation pouvant exister dans les situations de handicap par rapport aux exigences du cadre de vie **(DC2-DEAES)**
- Participer à des actions de prévention des accidents domestiques
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté **(DC2-DEAES)**
- Identifier les risques de chute et donner l'alerte nécessaire **(DC2-DEAES)**
- Connaître les supports d'information de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) à destination des aides à domicile (ADVf)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute ou psychomotricien

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne

**DATE(S)**

Les 6 et 7 mai 2019



**FICHE 5 Gestes et postures (Module 2)**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Mise en situation par des études de cas pratiques que les stagiaires devront mettre en œuvre. Révision globale du module 1.

**Acquisition de compétences**

- Réviser les connaissances acquises au module 1.
- Evalué par le-la formateur-trice à l'aide de cas pratiques.

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute *ou* psychomotricien

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Le 26 juin

**FICHE 6 Prévention des risques professionnels**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Eviter les pathologies dorsales ou musculo-squelettiques.
- Cette formation permettra de prendre conscience des risques professionnels que les intervenants à domicile peuvent rencontrer.

**Acquisition de compétences**

- Identifier les accidents et risques professionnels au domicile des personnes aidées.
- Identifier les accidents et les risques encourus par les personnes aidées.
- Repérer toutes les actions préventives à mettre en œuvre.
- Comprendre la notion « risque professionnel »
- Comprendre la notion de responsabilité et le rôle de l'intervenant à domicile en matière de prévention et d'éducation dans le cadre professionnel et personnel
- Acquérir les gestes et les postures adéquats

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute *ou* psychomotricien

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne

**DATE(S)**

Les 24 et 25 juin 2019

**FICHE 7** Accompagner à la marche

**Contexte et objectifs de la formation**

- Comprendre les conséquences du vieillissement et son incidence sur la marche.
- Expérimenter, au moyen de divers outils, les aides à la marche.
- Comprendre les difficultés que pourrait avoir une personne ayant des troubles de la marche.
- Développer un savoir-faire sur la manière d'accompagner les personnes âgées avec ou sans aide à la marche.
- Savoir identifier les besoins et orienter les personnes vers leur médecin et /ou le kinésithérapeute pour l'acquisition d'une aide à la marche adaptée.

**Acquisition de compétences**

- Prendre connaissance des éléments d'information disponible sur la situation de la personne (DEAES-DC1/DC2/DC3)
- Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée, son environnement en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien (DEAES-DC1)
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne (DEAES-DC1/DC3)
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie (DEAES-DC2/DC4)
- Respecter le rythme biologique de la personne (DEAES-DC2)
- Aider à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort (DEAES-DC2)
- Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés (DEAES-DC2)
- Encourager, soutenir les activités motrices par les activités de vie quotidienne (DEAES-DC2)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute ou psychomotricien

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Le 15 février 2019 ou 11 avril 2019  
Le 11 juin 2019 ou 20 septembre 2019

**FICHE 8** Simulateur de vieillissement

**Contexte et objectifs de la formation**

- Expérimenter, au moyen de divers outils, la déficience des personnes âgées handicapées ou non.
- Comprendre les conséquences physiques du vieillissement dans le but de prévenir les risques liés à l'exercice professionnel : attitudes malveillantes envers les personnes accompagnées, par ignorance, risque de burn-out du soignant.
- Connaître les situations de dépendance vécues par le grand âge ou la personne handicapée vieillissante, au quotidien, et lors des situations de manutention. Accroître l'empathie face aux personnes âgées déficientes.

**Acquisition de compétences**

- Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée, son environnement en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien (DEAES-DC1)
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne (DEAES-DC1/DC3)
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie. (DEAES-DC2/DC4)
- Respecter le rythme biologique de la personne (DEAES-DC2)
- Aider à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort (DEAES-DC2)
- Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés (DEAES-DC2)
- Encourager, soutenir les activités motrices par les activités de vie quotidienne (DEAES-DC2)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute ou psychomotricien

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Le 11 mars 2019 ou 13 mai 2019  
Le 5 juillet 2019 ou 5 octobre 2019



## FICHE 9 Prévention et Secours Civiques – Niveau 1 – PSC1

### Contexte et objectifs de la formation

- Connaître les bonnes pratiques dans les situations d'urgence

### Acquisition de compétences

- Savoir décrire les méthodes de confinement
- Ecouter les messages émis par la radio et respecter les consignes
- Lever les consignes dès que le message de fin d'alerte est diffusé ou à l'arrivée des secours
- Savoir analyser une situation
- Etre capable de soustraire une victime du danger
- Savoir baliser une zone dangereuse
- Etre capable de contacter les services d'urgence et transmettre les informations
- Etre capable de citer les signes d'obstruction partielle
- Etre capable de citer les signes d'obstruction partielle
- Savoir réaliser des techniques spécifiques jusqu'à désobstruction
- Etre capable de réaliser les gestes lors de saignement
- Savoir évaluer la gravité d'une plaie
- Etre capable de gérer une situation lors de brûlures, de malaise, d'arrêt cardiaque
- Savoir limiter la mobilité de la victime en cas de traumatisme ou de fracture

>> Cette formation est **éligible au CPF** (Compte Personnel de Formation)

>> Une **attestation de réussite** sera remise au stagiaire en fin de formation



### PUBLIC CONCERNE

Tout salarié intervenant à domicile

### DUREE DE LA FORMATION

1 jour

### PREREQUIS

Aucun

### INTEVENANT.E.(S)

Union départementale des premiers secours (75)

### COUT DE LA FORMATION

170 € / personne

### DATE(S)

Le 7 février 2019 *ou* le 3 avril 2019

**10 personnes maximum**

## AUTRES FORMATIONS PROGRAMMEES (sur demande)

- **Acteur Prévention Secours (ASP) – Aide et Soins à Domicile (ASD)**  
3 jours – 510€ par stagiaire
- **Techniques de ménage**  
2 jours – 340€ par stagiaire
- **Techniques d'entretien du linge et repassage**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Aider à la mobilité**  
1 jour – 170€ par stagiaire
- **Sensibilisation à la déficience visuelle pour un meilleur accompagnement**  
1 jour – 170€ par stagiaire
- **Hygiène dans le quotidien des personnes aidées**  
2 jours – 340€ par stagiaire

A network diagram with blue nodes and connecting lines, overlaid on a dark blue background. The nodes are arranged in a somewhat circular pattern, with some nodes having multiple connections.

# PATHOLOGIES & PROCESSUS INVALIDANTS

# 2019

**FICHE 10 Fragilité psychique, dépression et anxiété chez la personne âgée**

**Contexte et objectifs de la formation**

- Les personnes âgées peuvent se trouver face à une accumulation de situations et de circonstances difficiles : moins d'interactions sociales, situations familiales difficiles, maladie, décès de proche... ces situations peuvent être épuisantes pour la personne et créer de l'anxiété voire de la dépression.

**Acquisition de compétences**

- Différencier les étapes et les caractéristiques du développement psychique, la dimension psychosociale du développement de la personne, le contexte socioculturel et ses enjeux **(DC1-DEAES)**
- Identifier le normal, le pathologique, les troubles, les souffrances psychiques **(DC1-DEAES)**
- Connaître les troubles anxieux, de l'humeur et de la personnalité

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Psychologue ou psychosociologue

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne

**DATE(S)**

Les 7 et 8 février 2019 *ou* 20 et 21 mars 2019

**FICHE 11 Troubles démentiels, maladie d'Alzheimer**

**Contexte et objectifs de la formation**

- La maladie d'Alzheimer étant la cause la plus fréquente des démences chez les personnes âgées, c'est aussi la plus fréquente de toutes les démences, elle constituera dans cette formation l'exemple majeur des troubles démentiels.

**Acquisition de compétences**

- Différencier les étapes et les caractéristiques du développement psychique, la dimension psychosociale du développement de la personne, le contexte socioculturel et ses enjeux **(DC1-DEAES)**
- Identifier les troubles, les déficiences et incidences somatiques physiques et sociales **(DC1- DEAES)**
- Connaître les notions de déficience, d'incapacité, d'inadaptation **(DC1- DEAES)**
- Identifier les difficultés de communication,
- Acquérir la communication verbale, non verbale **(DC2-DEAES)**
- Communiquer en situation professionnelle, auprès des familles, auprès d'une équipe de professionnels **(DC3-DEAES)**
- Connaître des activités cognitives, stimulation sensorielle/relaxation **(DC4-DEAES)**

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Professionnel de santé et/ou psychologue

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne

**DATE(S)**

Les 25 et 26 février 2019 *ou* les 4 et 5 avril 2019

**FICHE 12** Affections neurologiques : Parkinson, SEP, SLA, etc...**Contexte et objectifs de la formation**

- A ce jour les causes de ces pathologies ne sont pas identifiées, plusieurs hypothèses sont toutefois évoquées. Ce sont des maladies neurologiques dégénératives.

**Acquisition de compétences**

- Différencier les étapes et les caractéristiques du développement de ces pathologies d'un point de vue psychique, la dimension psychosociale du développement de la personne, le contexte socioculturel et ses enjeux **(DC1-DEAES)**
- Identifier les troubles, les déficiences et incidences somatiques physiques et sociales. Evolutions et conséquences des pathologies. Les traitements **(DC1- DEAES)**
- Connaître les notions de déficience, d'incapacité, d'inadaptation **(DC1- DEAES)**
- Identifier les difficultés de communication,
- Acquérir la communication verbale, non verbale **(DC2-DEAES)**
- Communiquer en situation professionnelle, auprès des familles, auprès d'une équipe de professionnelles **(DC3-DEAES)**
- Connaître des activités cognitives, stimulation sensorielle/relaxation **(DC4-DEAES)**

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant à domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Professionnel de santé  
*et/ou* professionnel de la réadaptation

**COÛT DE LA FORMATION**

340 € / personne pour les 2 jours de formation

**DATE(S)**

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

## AUTRES FORMATIONS PROGRAMMEES (sur demande)

- **Accompagner des parents et/ou des enfants en situation de handicap psychique et/ou mental à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner des enfants en bas âge en situation de handicap à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner des personnes en situations de handicap moteur à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner des personnes (enfant ou adulte) souffrant de troubles du spectre autistique**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner les personnes (enfant ou adulte) en situation de polyhandicap**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Aider les personnes diabétiques dans leur vie quotidienne**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Aider les personnes atteintes d'un cancer dans leur vie quotidienne**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Reconnaître les facteurs néfastes aux différentes allergies**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner les bénéficiaires atteints de dépendance et d'addiction à l'alcool**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner les personnes souffrant des conséquences d'un Accident Vasculaire Cérébral (AVC)**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Prévenir les risques de malnutrition, dénutrition et de déshydratation chez les personnes âgées à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Accompagner les personnes atteintes du SIDA dans la vie quotidienne**  
2 jours – 340 € par stagiaire



A network diagram with blue nodes and connecting lines, overlaid on a dark blue background. The nodes are arranged in a grid-like pattern, with some nodes having multiple connections.

# RENFORCEMENT DES COMPETENCES

# 2019

## FICHE 13 Accompagner les personnes aidées à l'utilisation du numérique

### Contexte et objectifs de la formation

- Le numérique permet de faciliter et d'améliorer les conditions de vie à domicile des personnes aidées. Il permet notamment de prévenir l'isolement, la perte d'autonomie des personnes mais aussi de répondre aux besoins des proches et des aidants. S'ajoute à cela la dématérialisation de nombreuses procédures administratives qui facilitera le maintien à domicile si elle est maîtrisée par les intervenants du domicile.

### Acquisition de compétences

- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise de repas
- Accompagner les enfants dans leur apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités → utiliser les supports de recherche d'information comme internet (ADVF).
- Repérer les responsabilités morales, civile et pénale (DC1-DEAES)
- Analyser la dimension psychosociale de la personne : le contexte socioculturel et les enjeux (DC1-DEAES)
- Accompagner la personne dans ses besoins à l'accès au numérique (DC2-DEAES)
- Aider à la communication par le numérique et les nouvelles technologies (DC2-DEAES)
- Aider la personne à participer à sa vie sociale et citoyenne (DC4-DEAES)
- Assister la personne dans des activités numériques.

### PUBLIC CONCERNE

Tout salarié intervenant à domicile

### DUREE DE LA FORMATION

2 jours

### PREREQUIS

Aucun

### INTEVENANT.E.(S)

Formateur spécialisé dans le numérique et/ou  
Formateur documentaliste et Webmaster

### COUT DE LA FORMATION

340 € / personne pour les 2 jours de formation

### DATE(S)

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

## FICHE 14 Accompagner les personnes en fin de vie et au deuil des familles

### Contexte et objectifs de la formation

- Une personne est en fin de vie lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale. L'accompagnement de la fin de vie sera différent selon la situation de la personne.

### Acquisition de compétences

- Analyser et comprendre les situations des personnes en fin de vie et leur famille
- Maîtriser son écoute et sa communication pour mieux adapter sa posture
- Savoir prendre du recul devant chaque situation, gérer son stress, ses émotions.
- Comprendre les états psychiques de la personne accompagnée
- Comprendre les effets de la maladie, la diminution physique, la vieillesse
- Comprendre les différents rites du deuil, de la religion
- Analyser les difficultés spécifiques dans le cadre de cet accompagnement
- Analyser la place de chacun et les limites de chacun

### PUBLIC CONCERNE

Tout salarié intervenant à domicile

### DUREE DE LA FORMATION

2 jours

### PREREQUIS

Aucun

### INTEVENANT.E.(S)

Professionnel de santé et/ou psychologue

### COUT DE LA FORMATION

340 € / personne pour les 2 jours de formation

### DATE(S)

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

## AUTRES FORMATIONS PROGRAMMEES (sur demande)

- **Accompagner les personnes aidées dans les activités culturelles, de loisirs et de bien-être**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Repérer la place de l'affectivité et de la sexualité des personnes vieillissantes**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Analyse des pratiques des intervenants aux domiciles des personnes**  
Durée de la formation, selon les besoins du service – 170 € pour 6h et par stagiaire
- **Partager des expériences interculturelles avec les personnes aidées à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Participer au développement durable au domicile des personnes aidées**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Analyser les notions de bientraitance et de maltraitance dans la relation d'aide**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Prendre soin par le toucher**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Assistant de Soins en Gérontologie (ASG)**  
20 jours – 1980 € par stagiaire

# VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE (VAE)



**FICHE 15**    **Accompagnement VAE – Niveau V – DEAES**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le nouveau diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social de niveau V, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I.

Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet ou à demander par téléphone au **0 810 017 710**.

**Déroulement de l'atelier**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1000 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 16**    **Accompagnement VAE – Niveau V - ADVF**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le titre professionnel Assistant De Vie aux Familles, de niveau V, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) d'Ile de France, après avoir rempli le livret I.

Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet sur le site **www.vae.gouv.fr**

**Acquisition de compétences**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1000 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 17**    **Accompagnement VAE – Niveau IV – DETISF**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le diplôme d'Etat de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I.

Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet ou à demander par téléphone au **0 810 017 710**.

**Déroulement de l'atelier**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1200 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 18**    **Accompagnement VAE – Niveau II – DEEJE**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le diplôme d'Etat d'Educateur de Jeune Enfant, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I.

Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet ou à demander par téléphone au **0 810 017 710**.

**Acquisition de compétences**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1400 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 19**    **Accompagnement VAE – Niveau II – DEASS**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I ; Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet ou à demander par téléphone au **0 810 017 710**.

**Déroulement de l'atelier**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1400 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 20**    **Accompagnement VAE – Niveau II – CAFERUIS**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenue sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I.

Le livret I est un dossier administratif (cerfa n°12818\*2) à télécharger sur internet ou à demander par téléphone au **0 810 017 710**.

**Acquisition de compétences**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1400 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat

**FICHE 21**    **Accompagnement VAE – Niveau I – CAFDES**FORMATION  
ÉLIGIBLE  
AU CPF**Contexte et objectifs de la formation**

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale, peut être obtenu par la voie de la VAE, grâce à une expérience professionnelle d'au moins 1 an (soit 1607h) en rapport direct avec le diplôme visé.

Pour bénéficier d'un accompagnement au sein de l'AFPAM, il faut avant tout que la personne ait obtenu sa recevabilité auprès de l'ASP (Agence de Services et de Paiement, service VAE), après avoir rempli le livret I.

La recevabilité de la demande de validations des acquis de l'expérience s'effectue sur demande auprès du secrétariat de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) par mail [www.vae.cafdes@ehesp.fr](mailto:www.vae.cafdes@ehesp.fr) ou par téléphone au **02 99 02 27 00**.

**Déroulement de l'atelier**

- 4 ateliers de 3h en petit groupe.
- 6 entretiens individuels de 2h (possibilité d'envisager 3 entretiens à distance)

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes âgées, adultes, jeunes ou enfants.

**DUREE DE LA FORMATION**

24 heures à répartir sur 9 mois  
(janvier à septembre 2019)

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Accompagnateur VAE

**COUT DE LA FORMATION**

1400 € / personne  
pour les 24 heures d'accompagnement

**DATE(S)**

A définir avec le candidat



# EFFICACITE PROFESSIONNELLE

# 2019

**FICHE 22** Mieux comprendre le handicap**Contexte et objectifs de la formation**

Cette formation vous permettra de prendre conscience de l'impact du handicap dans le quotidien des personnes.

Elle vous donnera les éléments-clés pour comprendre le fonctionnement du handicap et ses implications dans le quotidien des personnes. Elle vous permettra de mieux appréhender les situations complexes rencontrées au domicile.

**Acquisition de compétences**

- Comprendre le concept de "Situation de Handicap"
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur
- Connaître les principales pathologies invalidantes
- Repérer les situations pouvant entraîner un sur-handicap
- Acquérir les bons réflexes dans l'accompagnement des personnes

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes en situation de handicap

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne pour les 2 jours de formation

**DATE(S)**

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

**FICHE 23** Mieux gérer son temps chez les bénéficiaires**Contexte et objectifs de la formation**

Cette formation vous permettra d'apprendre à mieux gérer les contraintes temporelles liées à l'activité des professionnels de l'aide à domicile.

Elle vous donnera des éléments-clés pour comprendre l'importance d'organiser au mieux son travail en fonction de ce qui vous est demandé, d'une part par votre employeur, et d'autre part par les bénéficiaires. Vous apprendrez ainsi à énoncer clairement votre rôle et ainsi établir une relation professionnelle de confiance avec les bénéficiaires.

**Acquisition de compétences**

- Comprendre la notion de "double contrainte"
- Identifier et hiérarchiser les besoins et les demandes
- Apprendre à organiser son travail de façon optimale
- Apprendre à établir une relation professionnelle de confiance

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant au domicile

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

**FICHE 24 Utiliser les produits d'assistance à la mobilité****Contexte et objectifs de la formation**

Prendre conscience des risques liés à une mauvaise utilisation des aides-techniques. Cette formation vous permettra de connaître précisément les différents produits d'assistance à la mobilité (cannes, déambulateurs, fauteuils roulants) pouvant être rencontrés au domicile des personnes. Vous apprendrez ainsi à mieux les utiliser pour prévenir la survenue d'accidents et/ou l'aggravation l'état de santé du bénéficiaire.

**Acquisition de compétences**

- Connaître les différentes aides aux déplacements
- Comprendre la notion d'accessibilité de l'environnement
- Repérer les situations pouvant entraîner des chutes
- Acquérir les bons réflexes dans l'accompagnement des personnes

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes en situation de handicap

**DUREE DE LA FORMATION**

2 jours

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute spécialisé en mobilité

**COUT DE LA FORMATION**

340 € / personne pour les 2 jours de formation

**DATE(S)**

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

**FICHE 25 Initiation au positionnement****Objectifs de la formation**

Connaître les différents produits d'assistance à la posture (PAP) au fauteuil roulant. Cette formation vous permettra les éléments-clés pour préconiser et/ou prescrire le matériel le plus adapté aux besoins réels de la personne, à son environnement et à son projet de vie. A l'issue de cette formation, vous serez en mesure d'identifier les différentes gammes de produits d'aide à la posture et vous connaîtrez les modalités de prescription et d'obtention de remboursement.

**Acquisition de compétences**

- Connaître les différents produits d'assistance à la posture
- Connaître la nomenclature existante
- Comprendre les enjeux de la prévention des risques posturaux
- Savoir établir un diagnostic précis / besoins de la personne
- Connaître les modalités de prescription et de financements

**PUBLIC CONCERNE**

Tout salarié intervenant auprès de personnes en situation de handicap

**DUREE DE LA FORMATION**

1 jour

**PREREQUIS**

Aucun

**INTEVENANT.E.(S)**

Ergothérapeute spécialisé en mobilité

**COUT DE LA FORMATION**

170 € / personne

**DATE(S)**

Retrouver les dates sur [www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)

A network diagram with blue nodes and connecting lines is visible in the background. The nodes are arranged in a somewhat circular pattern, with some nodes having multiple connections. The lines are thin and light blue.

# FORMATIONS MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

# 2019

## AUTRES FORMATIONS PROGRAMMEES (sur demande)

- **Accueil et communication auprès des familles et des bénéficiaires**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Communication et gestion des conflits dans les équipes**  
2 jours – 340 € par stagiaires
- **Communiquer par des écrits professionnels**  
2 jours – 340 € par stagiaires
- **Identifier les différentes prestations d'aides pour les bénéficiaires**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Coordination et pilotage des services d'aide à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Ecrire un projet d'établissement**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Mener un entretien professionnel et un entretien annuel d'évaluation**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Identifier les problématiques du vieillissement pour mieux accompagner les intervenants à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Optimiser son organisation et son management**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Prévention des risques psychosociaux et des TMS dans les services d'aide et de soins à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Mettre en œuvre une procédure de recrutement**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Préparer l'évaluation externe et interne, renouveler l'agrément qualité**  
2 jours – 340 € par stagiaire
- **Evaluer les besoins des bénéficiaires vivant à domicile**  
2 jours – 340 € par stagiaire

# NOUS CONTACTER

Toutes nos formations peuvent être animées sur site.

Pour toute demande spécifique, commande de formation, demande de devis, inscription en groupe ou simplement pour obtenir le détail des programmes.

Contactez nous :

**contact@afpam.fr**  
**01 40 31 11 96**

Retrouvez toutes nos actualités sur :

**www.afpam.fr** 

## Venir à l'AFPAM



Accueil AFPAM

Heures d'ouverture :

De 9h00 à 12h45 et de 13h15 à 17h30

Pour toute questions, vous pouvez contacter l'AFPAM :

Par téléphone au **01 40 31 11 96**

Par mail sur **contact@afpam.fr**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Généralités

Les présentes Conditions Générales de Ventes ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre l'AFPAM et le client et s'appliquent à toutes les formations. L'AFPAM se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses Conditions Générales de Ventes à tout moment.

## Modalités d'inscription

Dès réception du bulletin d'inscription dûment signé et revêtu du cachet du Client, un accusé de réception (AR) est adressé au Client. Cet AR ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Toute action de formation donnera lieu à la signature d'une convention. Le Client verse à l'inscription un acompte à 30% du coût de la formation.

Objet et champ d'application :

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Ventes. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de l'AFPAM lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

## Annulation ou report

Toute annulation ou report doit être signalé immédiatement et confirmé par écrit par le Client, et fera l'objet d'une facturation comme suit : Toute annulation d'une formation moins de 10 jours ouvrés avant la date prévue pour la session entrainera la facturation de celle-ci à hauteur de 50%.

L'AFPAM se réserve le droit de supprimer une session de formation jusqu'à 10 jours avant la date de formation, dans ce cas l'AFPAM procédera seulement au remboursement de l'acompte versé par le Client lors de l'inscription.

Informatique et libertés :

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou courrier adressé à l'AFPAM.

Propriété Intellectuelle :

Le Client s'engage sans condition à ne pas reproduire, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations ou documents pédagogiques, sans autorisation expresse de l'AFPAM.

Retrouver toutes nos actualités et toutes nos formations sur :

[www.afpam.fr](http://www.afpam.fr)



Action de formation  
pour l'aide  
au maintien à domicile

97, rue Pelleport – 75020 PARIS  
Tel : 01 40 31 11 96 / Fax : 01 40 31 12 00